



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

DÉPENSES POUR VÉHICULE DE FONCTION

Paragraphe 19 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : janvier à mars

Véhicules	Dépenses d'essence	Dépenses d'entretien	Coût de location mensuel
20-7272 20-0261 21-7103 21-7011	963 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	824 \$
21-7004	1 276 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	1 013 \$
19-0069	216 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	658 \$

Information complémentaire :

Les frais d'assurance font partie des frais de location.